



BULLETIN COMMUNAL

Numéro 217

Octobre 2016

Réunion de Conseil Municipal du 30 Septembre 2016

PRÉSENTS : MM. et Mmes, BARON Myriam, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard.

ABSENTS EXCUSÉS : BIOTEAU Marina, FOURNIER Bertrand, HUCTEAU Amélie qui a donné pouvoir à GABORIEAU Stéphanie, RICHARD Marie-Laure qui a donné pouvoir à LUCAS Martine.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : BOURASSEAU Isabelle



☐ Conseil Municipal des Jeunes

Bilan des activités 2015-2016 – Organisation des élections 2016-2017

Le Conseil Municipal des Jeunes a présenté son bilan d'activités pour l'année 2015-2016 :

- Participation aux cérémonies de commémoration du 11 Novembre et du 5 Décembre,
- Confection des biscuits de Noël, des gâteaux de Mars et décors de Noël avec les résidents de la Roseraie,
- Vente des pâtisseries et bricolages au marché de Noël de l'UCAC au profit de la Ligue contre le cancer,
- Présentation des projets du CMJ aux vœux de la Municipalité et service de l'apéritif dînatoire,
- Nettoyage des espaces verts (14kg de déchets),
- Création et envoi de cartes anniversaire aux personnes de plus de 80 ans,
- Remplacement du panneau extérieur du restaurant scolaire avec le nouveau logo retenu par l'école,
- Organisation d'un marché de Printemps avec le souhait de pouvoir reverser les bénéfices à une association. Les ventes ont permis de récolter 905.60 €, ajoutés aux 230 € du marché de Noël. 1135.60 € ont donc été remis à la Ligue contre le Cancer,
- 3 représentants du CMJ ont participé à l'atelier PLUiH organisé par la Communauté de Communes.

La journée sportive prévue n'a pas pu être réalisée faute de temps. Un rallye pédestre a été organisé par les Conseillers Municipaux en charge du CMJ sur le thème du sport dans notre Commune et les jeux olympiques.

Les élections auront lieu le Mardi 18 Octobre prochain.

☐ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement

Le Conseil Municipal a adopté le rapport 2015 établi par Gétudes Consultants sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice 2015, document qui sera également

consultable en Mairie et mis en ligne sur le site de la Commune.

☐ Rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

Le Conseil Municipal a pris acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable établi par Vendée Eau au titre de l'année 2015. Ce document sera mis à la disposition du public en Mairie et est accessible à tous les usagers sur le site de Vendée Eau.

☐ Projet Commerces et Halles Place des Jardins

Mission OPC – Référé préventif – Extension Fleuriste Loyer

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, a :

1. accepté de retenir le Cabinet PELLEAU pour un montant de 8000 € H.T. afin de réaliser la mission complémentaire O.P.C. (Organisation, Pilotage et Coordination)
2. autorisé M. le Maire ou, en cas d'empêchement, la 1^{ère} Adjointe à représenter la Commune dans le cadre de la procédure de référé préventif (procéder à un état des lieux contradictoire des propriétés alentours), et le cas échéant dans le cadre de toute instance en lien avec la réalisation de ce projet, et confier le dossier au Cabinet ATLANTIC JURIS représenté par Maître Grégoire TERTRAIS.
3. décidé d'établir le montant du loyer H.T. mensuel, après extension, du local destiné au commerce de fleurs à 550 € H.T. pour la 1^{ère} période triennale et à 600 € H.T. pour la 2^{ème} période triennale.

☐ École Publique LES ESSARTS

Participation aux frais de fonctionnement Année scolaire 2015/2016

Une participation de 2 472 € sera versée, à la Communauté de Communes du Pays des ESSARTS, pour 4 élèves de CHAUCHÉ scolarisés aux ESSARTS.

❑ **Projet Eolien**

Convention de servitudes avec ENEDIS

Le Conseil Municipal a validé le projet de convention de servitudes réalisé par ENEDIS pour le passage de la ligne électrique souterraine (20 000 volts) sur les propriétés communales (chemins d'exploitation).

❑ **Informations diverses**

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 02 Septembre 2016

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des propriétés situées 20, Rue de la Petite Maine et 113, La Brossette.

Marchés HT signés depuis le 02 Septembre 2016

05/09/2016	MARQUALIGNE Signalisation au sol	6194.90
01/09/2016	GROUPE AUBRET Traitement anticryptogamique toiture - façade de la salle, nettoyage décontaminant + traitement du muret	920.00
05/09/2016	PLP Fourniture et pose adhésif sur ouvertures extérieures Salle de Sports	438.00
05/09/2016	BARREAU SARL Mise aux normes tableau électrique	557.36
09/09/2016	LACROIX Signalisation Panneaux Rue de la Promenade + Panneaux Rue du Rocher (voies cyclables)	526.22

16/09/2016	SCTA Débroussaillage 2016	6920.00
15/09/2016	YESS Electricque Fourniture réparation décors lumineux + Sapin avec décors lumineux pour fêtes fin d'année	1948.08
14/09/2016	AGENCE DE SERVICES AUX COLLECTIVITÉS Avenant n°1 à la convention d'assistance à MO	7714.85
21/09/2016	AUBRET Nettoyage désinfection vestiaires Salle de Sports	390.00
23/09/2016	POLYVALENCES Contrat d'assistance administrative	2730.00
26/09/2016	LACROIX Signalisation Rue de la Promenade (voie cyclable) + Panneaux rue du Calvaire	154.13
27/09/2016	SAFE Plan d'intervention des bâtiments + Extincteurs et panneau classe de feu	1449.06

Prochaine séance :
Vendredi 28 Octobre 2016 à 20h30

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie. M. le Maire reçoit le Samedi, de 11h00 à 12h30, sans rendez-vous. **PAS DE PERMANENCE LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016.**

ENQUÊTE PUBLIQUE – MODIFICATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME



Considérant la nécessité d'engager une procédure de modification du plan local d'urbanisme afin d'une part de modifier l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) de la zone 1AU située au Puytiveau en vue de créer un quartier d'habitation écologique dénommé « Le Hameau des Prés » et d'autre part de modifier les articles 1AU3/2AU3, 1AU9/2AU9, 1AU11/2AU11 et 1AU13/2AU13 du règlement du PLU dans l'objectif de ne pas compromettre le développement futur des constructions liées à l'aménagement précité. Il sera procédé à une enquête publique sur le projet de modification n°4 du PLU de CHAUCHÉ, pour une durée d'un mois, du **Vendredi 30 Septembre 2016 à 9h au Samedi 29 Octobre 2016 à 12h30**

inclus. Le dossier d'enquête sera consultable aux horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie : du Lundi au Samedi, de 8h30 à 12h30. Ce dossier sera également consultable sur le site de la Communauté de Communes : www.ccfulgent.fr



Vous pourrez formuler vos observations sur le registre, ou par écrit **avec accusé de réception** aux adresses suivantes : **Mairie de Chauché – Modification n°4 du PLU de Chauché – à l'attention de M. le Commissaire Enquêteur – 2, Rue Jules Verne – 85250 SAINT FULGENT, ou à plui@ccfulgent.fr**

M. René GRELIER, commissaire enquêteur, recevra à la Mairie de Chauché, pour sa 3^{ème} permanence le **Samedi 29 Octobre 2016, de 9h30 à 12h30.**

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 20 OCTOBRE 2016



Vous avez du temps de disponible et vous souhaitez participer à la vie de votre municipalité ? Pour la 2^{ème} fois cette année, la Commune organise une journée bénévolat le **Judi 20 Octobre 2016** (*entretien du cimetière, divers travaux dans bâtiment, plantations,...*). Cette journée se veut avant tout être un moment chaleureux et convivial entre amis autour d'activités et d'un repas. **Pour vous inscrire, merci de prendre contact auprès de Coco au 06.45.74.76.02.**

TRAVAUX DE VOIRIE – RUE DU CALVAIRE

Des travaux de réfection de la chaussée, Rue du Calvaire, auront lieu les semaines 41 et 42. La circulation sera interdite sur cette voie durant la totalité du chantier. Un itinéraire de déviation sera mis en place par l'entreprise en charge des travaux. Merci de votre compréhension.

ATTENTION : FUTUR AMÉNAGEMENT RUE DE LA PROMENADE

Comme précédemment indiqué dans le bulletin municipal n°213 du mois de Mai 2016, la Rue de la Promenade sera mise en sens unique, de la Rue de Grasla à la Rue du Calvaire, à partir du 24 Octobre 2016. Les marquages au sol et les panneaux de signalisation seront installés semaine 42. Merci d'être vigilant à ces aménagements qui permettront de sécuriser la circulation de tous Rue de la Promenade.

TRAVAUX RUE DU ROCHER – MARQUAGES AU SOL

Des marquages au sol vont être réalisés pour réduire la vitesse Rue du Rocher, ainsi que des emplacements de stationnement qui seront matérialisés le long du n°6 Rue du Rocher. Ces travaux seront effectués semaine 42. Nous comptons sur votre vigilance pendant la durée des travaux, et votre compréhension et collaboration pour ensuite respecter ces aménagements.

PERMANENCES DE DISTRIBUTION DES SACS JAUNES EN NOVEMBRE

LA RABATELIÈRE	Mardi 15	8h30 - 13h	Salle de la Cordonnerie
CHAUCHÉ	Mercredi 16	8h30 - 12h30	Mairie
LA COPECHAGNIÈRE	Jeudi 17	9h - 12h30	Salle du Conseil
SAINT FULGENT	Vendredi 18	10h - 18h	Super U
SAINT FULGENT	Samedi 19	10h - 18h	Super U

ST ANDRÉ	Mardi 22	8h30 - 13h	Salle du Logis
LES BROUZILS	Mercredi 23	8h30 - 17h30	Salle du Foyer Soleil
BAZOGES	Jeudi 24	9h - 12h	Salle des Mariages
CHAVAGNES	Vendredi 25	9h - 12h30 15h - 17h30	Mairie
CHAVAGNES	Samedi 26	9h - 12h	Mairie

PATRIMOINE CULTUREL DE CHAUCHÉ - TABLEAU DES MORTS 14-18 ÉGLISE

À l'occasion du centenaire de la Grande Guerre, la Municipalité a fait restaurer le **tableau des morts 14-18** de la Commune, situé dans le transept gauche de l'église. Ce travail a été réalisé par Patrick BUTI, restaurateur de tableaux, avec les conseils et l'aide financière des services culturels du Département.

La cérémonie de réception officielle du tableau restauré aura lieu le **Vendredi 4 Novembre à 14H00** en présence de M. le Maire, de l'abbé Florent MURZEAU, des A.F.N., de l'association du « Chant de la Pierre », mais aussi avec les enfants des écoles.

Tous les Chauchéens qui se sentent concernés par cet épisode de notre histoire sont bien sûr invités à cette bénédiction.



RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 16 ANS

Tout français, garçons et filles, âgé de 16 ans, doit se faire recenser auprès de sa Mairie afin de participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est **obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens**.

Comment se faire recenser ?

Le mineur peut effectuer seul cette démarche, ou se faire recenser par un de ses représentants légaux.

Quand se faire recenser ?

Vous devez vous faire recenser entre la date de votre 16^{ème} anniversaire et les 3 mois suivants.

Quelles sont les pièces à fournir ?

Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et le livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance).

À la suite du recensement, la Mairie délivre une **attestation de recensement**. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour : participer à la "Journée défense et citoyenneté", s'inscrire aux concours et examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). *Attention : sans attestation de recensement, ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à vos 25 ans.*





INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous êtes nouvel arrivant ? Vous avez déménagé au sein de CHAUCHÉ ?

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales en Mairie AVANT LE 31 DÉCEMBRE 2016. Vous devez alors vous munir d'une **pièce d'identité** (carte nationale d'identité, passeport) et d'un **justificatif de domicile** récent (facture EDF, avis d'imposition,...). Vous pouvez également télécharger le formulaire sur le site internet du Ministère de l'Intérieur ou de l'INSEE (mots clés : formulaire liste électorale). Il faudra ensuite déposer ou envoyer le formulaire signé en Mairie, accompagné des pièces justificatives précitées.

Pour les personnes ayant eu 18 ans en 2016, ou qui auront 18 ans avant le 1^{er} Mars 2017 : surveillez votre boîte aux lettres ! Vous allez recevoir un courrier vous indiquant que vous êtes automatiquement inscrit sur les listes électorales de votre Commune à votre majorité. Si ça n'est pas le cas, assurez-vous auprès de la Mairie que votre inscription a bien été faite d'office suite à votre recensement citoyen à vos 16 ans.

TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC – OBLIGATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Je souhaite aménager mon entrée de parcelle, et faire un enrobé jusque sur le trottoir. **Quelles sont les démarches à faire auprès de la Maire ?** Il est interdit de faire tous travaux sur le domaine public, sans autorisation préalable de la Mairie.

Avant tous travaux d'enrobé sur le trottoir, je dois me rendre en Mairie (**1 mois avant**), afin de compléter le **formulaire de permission de voirie**, ou je le complète directement de chez moi en me rendant sur le site www.service-public.fr avec les mots clés « permission de voirie ». Je n'attends ni le dernier moment, ni que cela soit déjà fait !

Le trottoir devant chez moi n'est pas ma propriété, je ne peux donc pas l'aménager à ma guise. Vous souhaitez rendre votre entrée de propriété agréable ? Venez en parler en Mairie afin de ne pas faire d'impair.



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.3
☎ 02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Samedi de 8H30 à 12H30
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

**FERMETURE EXCEPTIONNELLE
LE SAMEDI 12 NOVEMBRE 2016.**

Nantaise des Eaux

(Gestion du service assainissement)

Centre d'exploitation Est Vendée
La Dignée - 85500 LES HERBIERS

☎ 02.51.66.81.83.

AGENCE POSTALE

30, Rue du Centre - ☎ 02.51.41.80.20.

Horaires d'ouverture :

Mardi et Mercredi de 9h à 12h15,
Jeudi, Vendredi, Samedi de 9h à 12h.

**FERMETURES EXCEPTIONNELLES LE MARDI
25 OCTOBRE 2016 et LE SAMEDI 12
NOVEMBRE 2016.**

HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE

Tous les Mardis de 9h30 à 12h30
à CHAUCHÉ,

au centre périscolaire
« Les Scoubidous ».

Renseignements : ☎ 02.51.34.26.28.

Mme CANTELOUBE /
☎ 06.43.34.24.22. Mme CRANEGUY

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Jeudis 3 et 24 Novembre 2016.

au centre périscolaire « Les Scoubidous » -
UNIQUEMENT SUR INSCRIPTION au

☎ 02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même : ☎ 07.87.71.97.48

A.D.M.R.

Permanence à la Communauté
de Communes du Canton de ST
FULGENT

Joindre Mme la secrétaire
BAUDIN Julie ☎ 02.51.43.95.74.

PERMANENCE DE Mme BLASCO

ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 11h

Seulement sur RDV : ☎ 02.28.85.76.00.

Les mardis de 9h30 à 12h

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins de 9h30 à 12h au centre médico-social
de MONTAIGU ☎ 02.51.94.16.70.

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir
d'une carte qui est à demander à la **Communauté de
Communes du Canton de ST FULGENT - 2, Rue Jules
Verne - ST FULGENT** ☎ 02.51.43.81.61.

LA NUIT, LE WEEK-END, LES JOURS FÉRIÉS ET LES PONTS*

**Besoin d'un médecin ?
téléphonez !**

urgence non vitale
En Vendée
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

urgence non vitale
☎ 02 51 44 55 66

urgence vitale
☎ 15

* du lundi à partir de 20h, le mardi, le samedi et à partir du samedi midi, les jours fériés et les ponts

Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **02.51.44.55.66.**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Pharmaciens	Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.		
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre 06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h	02.51.46.28.83

VACCIN CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Votre cabinet infirmier vous propose des permanences exceptionnelles au 16, Rue du centre à CHAUCHÉ :

- Le Jeudi 20 Octobre,
- Le Jeudi 27 Octobre,
- Le Jeudi 3 Novembre,
- Le Jeudi 10 Novembre,
- Le Jeudi 17 Novembre,
- Le Jeudi 24 Novembre,

de 11h30 à 12h00.

Possibilités pendant les permanences habituelles du Lundi au Samedi, de **8h à 8h30** OU à un autre moment, au cabinet ou à domicile sur RDV au 06.24.83.68.04.



MOREAU Marie et JUCHEREAU Mylène, Infirmières

MESSAGES DES ORGANISMES

DÉCLARATION DE RÉCOLTE DE VINS - RAPPEL

Depuis la campagne 2015/2016, vous ne recevez plus chez vous de déclaration de récolte sous format papier. Pour transmettre par internet vos déclarations, il suffit de vous connecter au portail **Prodou@ne** à l'adresse suivante <https://pro.douane.gouv.fr> afin :



1. **D'ouvrir un compte Prodou@ne** en complétant la fiche d'inscription et de l'activer
2. **D'être habilité à la télé procédure** par votre centre de viticulture

Pour déclarer votre récolte, le formulaire et sa notice sont accessibles sur **Prodou@ne/services disponibles/viticulture « RECOLTE »/documentation**. **La télé déclaration de récolte doit être effectuée avant le 10 Décembre 2016.**

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA VENDÉE - LE PARCOURS DE LA 2^{ème} CHANCE

Parcours de la 2^e chance

VENDÉE LE DÉPARTEMENT

Vous avez entre 18 et 30 ans
Pas de diplôme,
pas de métier...
Pour un nouveau départ,
inscrivez-vous !

N° Vert 0 800 881 900

modede

www.emploi.vendee.fr

À l'initiative du Conseil Départemental de la Vendée, et piloté par la Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique de la Vendée (MDEDE), le parcours de la 2^{ème} chance a permis, en 5 ans d'existence, **d'aider plus de 190 jeunes vendéens à se qualifier et/ou à entrer en vie active**. Cette formation est cofinancée par le Conseil Départemental et le Fonds Social Européen. Ce parcours, destiné aux 18-30 ans sans emploi et sortis du système scolaire depuis au moins 6 mois et sans diplôme, propose des périodes d'enseignement théorique combinées à des stages en entreprise.

Les objectifs à l'issue sont :

- intégrer un emploi pour apprendre un métier dans des secteurs d'activité porteurs sur le territoire ;
- obtenir le permis pour ceux qui ne l'ont pas ;
- pouvoir dispenser des premiers secours en obtenant le brevet de Sauveteur Secouriste du Travail.

Une information collective pour le parcours 2016-2017 aura lieu le 29 Novembre (lieu non défini à ce jour), suivi d'un entretien l'après-midi ou le lendemain pour celles et ceux qui sont intéressés. **Le démarrage de la formation est prévu du 3 Janvier au 13 Juillet 2017. Renseignements et inscription auprès de la MDEDE – www.emploi.vendee.fr**

ADILE DE LA VENDÉE – SUBVENTION TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique

L'Hiver approche...

**FAITES DES TRAVAUX CHEZ VOUS
GRÂCE AU PROGRAMME
HABITER MIEUX**

**VOUS ÊTES
PROPRIÉTAIRE OCCUPANT ?**

**VOUS SOUHAITEZ ENGAGER DES TRAVAUX
DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE**

**Bénéficiez* de 35% à 50%
de subvention !**

*sous réserve de ressources ANAH

Contactez la Plateforme de Rénovation Info Service
02 51 44 78 78

adile de la Vendée Agence nationale de l'habitat Investissements d'avenir VENDÉE LE DÉPARTEMENT

CAUE DE LA VENDÉE – CONSEIL GRATUIT EN ARCHITECTURE



UN AVIS D'ARCHITECTE GRATUIT SUR VOTRE PROJET DE CONSTRUCTION OU DE RÉNOVATION

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Vendée) est un organisme départemental de conseil, d'aide à la décision, d'information et de formation, dans les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement.

Une de ses missions est de **conseiller gratuitement** les particuliers qui désirent construire, étendre ou réhabiliter des bâtiments. Il s'assure de la qualité architecturale d'une construction et de sa bonne insertion dans son environnement, et vous guide dans vos démarches administratives. Il ne se charge toutefois pas de la maîtrise d'œuvre des projets.

**PRENEZ RENDEZ-VOUS
AVEC UN ARCHITECTE DU CAUE**

Une permanence est organisée à la Communauté de Communes, sur rendez-vous, avec Pierre BAZIN, architecte consultant du CAUE.

tel 02 51 37 44 95
mail pierre.bazin@caue85.com
caue85@caue85.com

CAUE DE LA VENDÉE
45 boulevard des États-Unis, CS 40685
85017 la Roche sur Yon cedex, 02 51 37 44 95
> en savoir +: www.caue85.com



UN CONSEIL ARCHITECTURAL À MOINS DE 15 KM DE CHEZ VOUS

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

MOTO CLUB CHAUCHÉEN 85 – RANDO MOTOS & QUADS



MOTO-CLUB CHAUCHÉEN 85

Adresse e-mail : moto.club.chaucheen85@orange.fr

RANDO CHAUCHÉ (85)

MOTOS le Samedi 22 octobre 2016
QUADS le Dimanche 23 octobre 2016

Sur le circuit de la Limouzinière

Inscriptions jusqu' au 17/10/2016 prix 35 € compris repas
Faire la demande sur notre adresse : moto.club.chaucheen85@orange.fr
Pour télécharger le formulaire d'inscription

Renseignement Moto Érick TRICOIRE 06.16.38.27.37
Renseignement Quad Florian BARON 06.18.03.64.92

Sportivement le Moto Club Chauchéen 85

→ Siège social : La Limouzinière « circuit des côteaux de la petite maine » 85140 CHAUCHÉ - Tel 06.16.38.27.37.
Correspondance : MOTO-CLUB Chauchéen 85 - BP 51, 85140 LES ESSARTS ←

US CHAUCHÉ TENNIS DE TABLE – TOURNOI MULTI-SPORTS



TOURNOI MULTI-SPORTS

PING-PONG - PALETS - FLECHETTES



Inscription sur place au complexe sportif à partir de 17 H 00

ou auprès de Christopher christos1987@hotmail.fr

COMITÉ DES FÊTES – ET POURQUOI PAS VOUS ?

Comité des fêtes de CHAUCHÉ - Pourquoi pas moi !!!

Une réunion d'information est organisée pour la création d'un comité des fêtes,
le **Vendredi 4 Novembre à 19h00, Salle Annexe (Salle Arc En Ciel).**

Venez nombreux !

Référent : Richard POTIER : potierrichard@orange.fr / Jean-Yves JAUNET: 06.03.27.91.80.



ÉCOUTE PARENTS – ALLO ÉCOUTE PARENTS

Une écoute téléphonique ponctuelle, anonyme et gratuite, par des professionnels, pour les soucis du quotidien avec les enfants (quel que soit leur âge), et les questions dans la relation parentale (comportements qui inquiètent, communication difficile, trouver sa place de parent,...) pour se rassurer, élargir son point de vue, chercher ensemble des solutions. Action menée avec le soutien de la CAF, du REAAP 85, du Conseil départemental : **02.51.06.31.44.** ou sur <http://www.etreparents85.fr>

R.É.E.L.



Vous recherchez un emploi !

Pour un complément, une reprise d'activité ou encore construire un nouveau projet professionnel, Réel recrute pour des postes de :

- ◆ Services en cantine et périscolaire
- ◆ Entretien et nettoyage de bureaux
- ◆ Entretien des espaces verts
- ◆ Services à la personne

Tél : 02-51-46-48-38 / contact@reel-ges.fr



**FAMILLES RURALES
CHAVAGNES-EN-PAILLERS**



Cinéma *Balad'Images*



Samedi 22 octobre
20h30
Dimanche 23 octobre
15h30



Samedi 22 octobre
15h30

Espace Molière de Chavagnes-en-Pailliers

TARIFS

Adultes : 5,50 € Enfants (-18 ans) : 4 €
Adhérents FR : 4 € Adhérents FR : 3 €



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS DE CHANTONNAY**

Entr'Acte d'Automne
AU PAYS DE CHANTONNAY

GEORGE DANDIN
DE MOLIÈRE
PAR LA COMPAGNIE OBRIGADO

Spectacle à partir de 8 ans

RÉSERVATIONS ET RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DE VOTRE MAIRIE
3€ jusqu'à 18 ans 7€ adultes

UN CLASSIQUE DE MOLIÈRE REVISITÉ

Vendredi 30 septembre - 20h30
SAINT VINCENT STERLANGES

Samedi 1^{er} octobre - 20h30
SAINT HILAIRE LE VOUHIS

Dimanche 2 octobre - 18h00
SAINT PROUANT

Mardi 4 octobre - 20h30
SIGOURNAIS

Jeudi 6 octobre - 20h30
ROCHETREJOUX

Vendredi 7 octobre - 20h30
BOURNEZEAU

Samedi 8 octobre - 20h30
CHANTONNAY



US CHAUCHE FOOTBALL

USC CHAUCHÉ . FOOTBALL

Samedi 19 Novembre 2016 **Soirée Landaise** Salle Arc-en-ciel

CONFIT DE CANARD

APÉRITIF À TABLE À PARTIR DE 19H00
ANIMATION
REPAS À PARTIR DE 20H30
SONO

Enfant 8€ Adulte 17€

Partenaire de la Vie Sportive

Crédit Mutuel OCEAN
www.cmocean.fr

PLAT À EMPORTER À PARTIR DE 19H00
Adulte : 14 €
Enfant : 8 €

N° 00181

Imp. Scoullard • Tél. 02 51 62 84 93

Distribution du prochain bulletin les **12 et 13 Novembre 2016**. Les articles doivent être déposés à la Mairie ou transmis par mail avant le Samedi 05 Novembre.